

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Haut Rendement 2025

(ci-après, le « Fonds »)

Cet OPCVM est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part DN-EUR - FR0013300761 - EUR - Distribution

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 3,75% sur un horizon de placement débutant à compter de la date de création du Fonds, le 12/01/2018, jusqu'au 31 décembre 2025. Le Fonds cherche à valoriser le portefeuille, à moyen et long terme, à travers la sélection d'obligations d'émetteurs privés spéculatives (dites à « haut rendement ») de notation comprise entre BB+ et CCC+ (Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion), moyennant un risque de perte en capital. L'objectif de gestion tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture et des frais de gestion. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion. Il ne constitue pas une promesse de rendement ni de performance. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion ne comprend pas l'intégralité des cas de défaut.

La stratégie d'investissement du Fonds consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille diversifié de titres de créances composé jusqu'à 100% d'obligations classiques, spéculatives dites « à haut rendement », de notation comprise entre BB+ et CCC+ par Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion, principalement émises (minimum de 60%) par des émetteurs privés dont le siège social est situé en Europe et ayant une échéance d'au plus 6 mois + 1 jour après le 31 décembre 2025 (maturité finale du produit ou options de remboursement anticipé au gré du Fonds). En tout état de cause, le Fonds ne pourra détenir plus de 10% de l'actif net de titres notés CCC+.

La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille.

Dans la limite de 40% de l'actif net, le Fonds pourra détenir de titres d'émetteurs privés dont le siège social est situé en dehors de l'Europe y compris dans les pays émergents.

Ces titres seront libellés en toutes devises de l'OCDE et couverts contre le risque de change avec toutefois un risque résiduel de 1% maximum de l'actif net. Le Fonds cherche à sélectionner les valeurs qui ont été injustement dégradées par les agences de notation, conformément aux opinions du gérant. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 à 6.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de CCC+ (Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion), cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Compte tenu de l'existence d'une échéance précise maximale pour la maturité des titres et de l'objectif de performance recherché par le Fonds, la sélection des

titres pourra évoluer à la discrétion du gestionnaire en fonction des opportunités de marché et de l'arrivée à l'échéance des titres détenus. Le Fonds pourra notamment investir dans des titres « Investment Grade » de notation supérieure à BB+ (Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion) jusqu'à 100% de son actif.

La durée moyenne des titres de créances sera calculée sur la base d'un portefeuille composé de titres de maturité maximale 31 décembre 2025 plus 6 mois et 1 jour.

Le Fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM, (ii) en FIA établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPCVM pourront être gérés par les sociétés de gestion du groupe ODDO BHF (ODDO BHF Asset Management SAS et/ou ODDO BHF Asset Management GmbH) et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Dans la limite d'une fois l'actif, sans recherche de surexposition, le Fonds pourra investir sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le Fonds interviendra sur des instruments financiers à terme listés à des fins d'exposition et de couverture du risque de taux et à des fins de couverture du risque de change (futures, options). Il pourra également prendre des positions sur des swaps et change à terme en vue de couvrir le risque de change. L'utilisation des credit default swap (CDS) indiciels sera effectuée uniquement pour couvrir le risque de crédit à hauteur de 100% maximum de l'actif net du Fonds.

L'exposition maximale du Fonds, tous marchés confondus et produits monétaires inclus, ne pourra dépasser 100% de l'actif net du Fonds.

Période de souscription: le Fonds sera fermé à la souscription le 30 septembre 2019 à 11h15 (heure de Paris).

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit des Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus, disponible sur <http://am.oddo-bhf.com>.

La part DN-EUR distribue ses revenus.

Durée de placement recommandée : la durée minimale de placement recommandée s'étend jusqu'à l'échéance de chaque période d'investissement (soit pour la première période, le 31 décembre 2025).

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 3 :

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de liquidité : le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie (non acquis)	Néant
Frais de sortie acquis au Fonds	1% pendant la période de souscription. Néant après la période de souscription.

Les frais acquis au Fonds constituent, sauf exception, un pourcentage fixe intégralement prélevé par le Fonds; les frais non acquis constituent le maximum pouvant être prélevé et sont acquis au Distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Ces frais sont prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,70 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	10% TTC de la performance nette au-delà de 3,75% de performance annuelle, une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées. Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 2,45 %

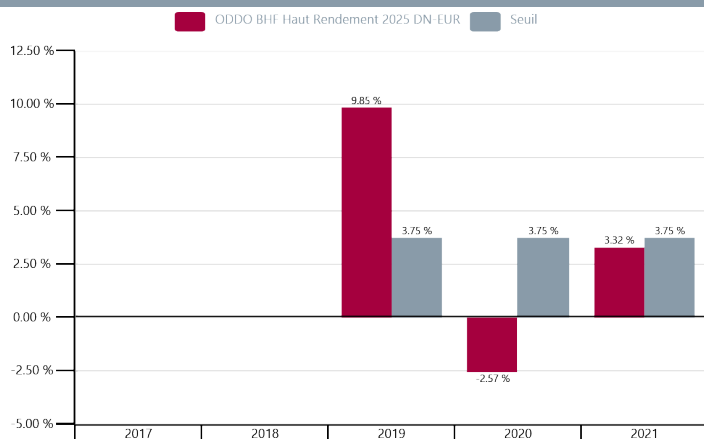
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en mars 2021.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 12/01/2018.

La devise de référence est EUR.

Ce Fonds n'a pas d'indicateur de référence. Le seuil de 3,75% sert à comparer les performances et, le cas échéant, à calculer les commissions de performance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : ODDO BHF SCA

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/04/2022.